



Assemblée Générale

30 MARS 2026 - POLE ENFANCE - RUE DU TRESOR - BAIS



Association PêLe-MêLe Sports et Loisirs

4 RUE DES DEUX GARES 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE | PELEMELE.ORG

Table des matières

I.	RAPPORT MORAL	3
A.	L'Association en quelques chiffres	3
1.	Le bureau et son conseil d'administration	3
2.	L'équipe salariée.....	3
1.	ALSH La Guerche de Bretagne.....	4
2.	ALSH Moutiers.....	4
3.	ALSH Bais	4
4.	Les adhérents	6
5.	Nos partenaires	7
II.	Rapport d'activité.....	8
A.	Activités Sportives	8
1.	L'Ecole Multisports	8
2.	Les séances sportives dans les écoles, accueils de loisirs et autres partenaires.....	10
3.	Les séances de Sport-Santé	12
4.	Les partenariats avec les associations sportives du territoire	14
5.	Bilan sportif 2025-2026	15
B.	Activités Loisirs : Les accueils de loisirs extra et périscolaires	16
1.	1. Fonctionnement des accueils de loisirs.....	16
2.	2. Le projet pédagogique.....	16
3.	Projets réalisés	17
4.	Activités de l'été 2025 :.....	18
5.	Animations :.....	19
6.	Données de fréquentation ALSH.....	20
7.	Financement des accueils de loisirs	21
8.	Tarifification.....	23
C.	Activités loisirs adultes :	24
1.	Atelier Couture	24
2.	Atelier Multimédia	24
III.	Rapport financier.....	25
A.	Compte de Résultat 2025.....	25
1.	Produits réalisés et leur répartition	25
2.	Charges réalisées et leur répartition	27
3.	Compte de résultat détaillé.....	29
B.	Prévisionnel	30
1.	Répartitions des recettes et des charges	30
2.	Prévisionnel détaillé	31
IV.	Perspectives.....	32

A. Vie associative	32
B. Activités sportives	32
C. Activités loisirs, enfance jeunesse.....	32

I. RAPPORT MORAL

A. L'Association en quelques chiffres

1. Le bureau et son conseil d'administration

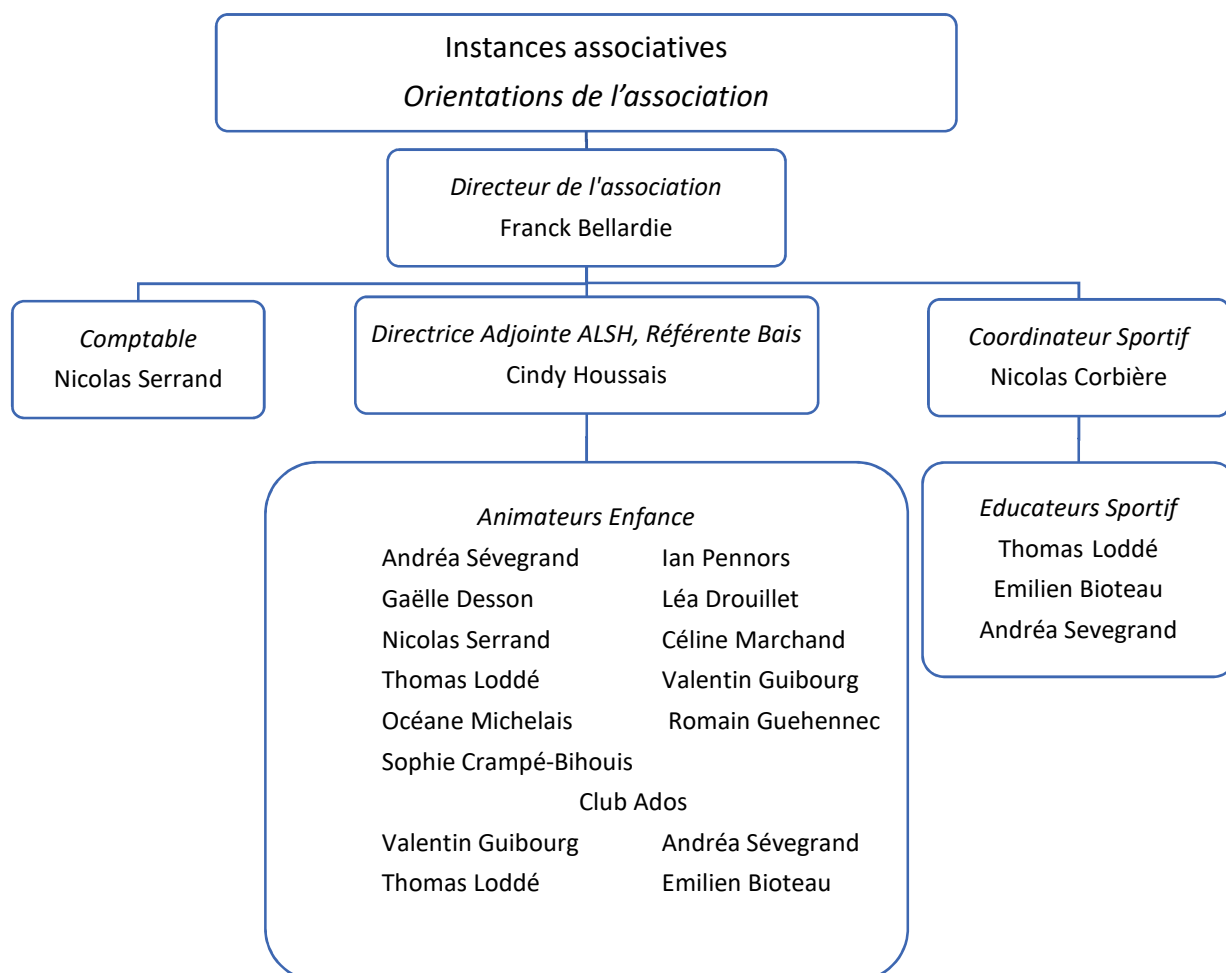
L'Association est composée d'un bureau de 3 membres :

- Présidente : Mme Nelly ESTIER
- Secrétaire : Mme Marie-Thérèse HOCDE
- Trésorier : M. Michel RAYE

Son conseil d'administration est composé des représentants des différentes associations écoles et institutions adhérentes, concernées par les activités sportives, ainsi que par les représentants des communes partenaires de l'activité enfance-jeunesse.

2. L'équipe salariée

En 2025 l'équipe compte 14 salariés permanents, soit 9,9 équivalents temps pleins dont 2 apprentis et 4 éducateurs sportifs. Elle fut complétée par 19 animateurs en C.E.E.



L'équipe d'animation périscolaire et extrascolaire actuelle :

1. ALSH La Guerche de Bretagne



Gaëlle

BAFA/SB/PSC1
CDI - 09/2022
21h hebdo



Valentin

PSC1
CDI - 03/2022
21h hebdo



Romain

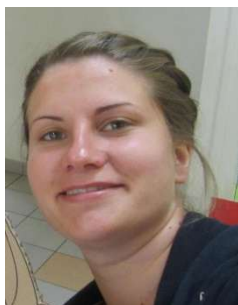
BPJEPS APT
CDI 12/2024
21h hebdo

2. ALSH Moutiers



Sophie

PSC1, BAFA en cours
CDI - 10/2024
21h hebdo



Céline

BAFA, PSC1
CDD 05/2026
10h hebdo



Océane

BPJEPS Alternance (validé !)
CDD - 10/2024
35h hebdo (formation)

3. ALSH Bais



Cindy

BAFD/PSE1
CDI - 11/2022
35h hebdo



Nicolas

BAFA/PSC1
CDI - 12/2009
35h hebdo



Andréa

CQP Anim Sportif
CDI - 10/2023
22h10 hebdo



Thomas

BPJEPS APT/PSC1
CDI - 09/2014
35h hebdo



Léa

BAFA en cours
CDD - 02/2026
21h hebdo



Ian

BPJEPS Ltp an Alternance
CDD 12/2025
35h hebdo

Formations réalisées en 2025 :

BAFD : Cindy HOUSSAIS, validée

BPJEPS : Océane MICHELAIS validée bien qu'en cours (LGB), Ian Pennors (depuis le 18/12) (RENNES)

BAFA : Zoé Audoin (LGB)

Stages pratiques BAFA validés : (13 stagiaires) Léa Hervé (Mout.), Alexandre Faucher (LGB), Léna Dudouet (LGB), Pierrellyne Priour (Mout.), Chloé Oumohand (LGB), Matt Halle (Bais), Clémence Marion (Arg du Pl.), Romane Courtais (la Chap. Erb), Arsène Moreau (Rannée), Noémie Marchais (Bais), Lison Renaud (LGB), Erell Tournerie (Nouvoitou).

SNU/Bénévolat : Bertille LOUAISIL (La Couyère)

Stage pratique Bac Pro : Sasha Orillard (Segré),

L'ensemble des jeunes accueillis en stage représente le temps de travail d'un équivalent temps plein.

L'équipe sportive



Nicolas C.

BPJEPS APT
Sport Santé
Psc1
CDI
35h hebdo



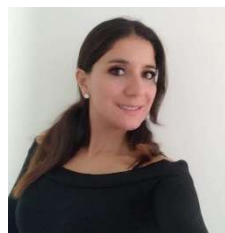
Thomas

BPJEPS APT
Sport Santé
Psc1
CDI
35h hebdo



Emilien

Master Sport S.S.E.R
(Sport Santé inclus)
Psc1
CDI
35h hebdo



Andréa

CQP Anim Sportif
Sport Santé niv1
Zumba/Zumbini Psc1
Postural Ball
CDI 22h10

4. Les adhérents

En 2025, l'association compte 617 adhérents. Ce chiffre est en progression comparé à l'année précédente.

De nouvelles activités ont vu le jour l'an dernier et progressent, comme la couture ainsi que le club ados de Bais. Il est à noter que de nouvelles écoles sont désormais adhérentes dans le cadre des séances d'E.P.S et que les adhérents en sport santé et couture sont en forte progression.

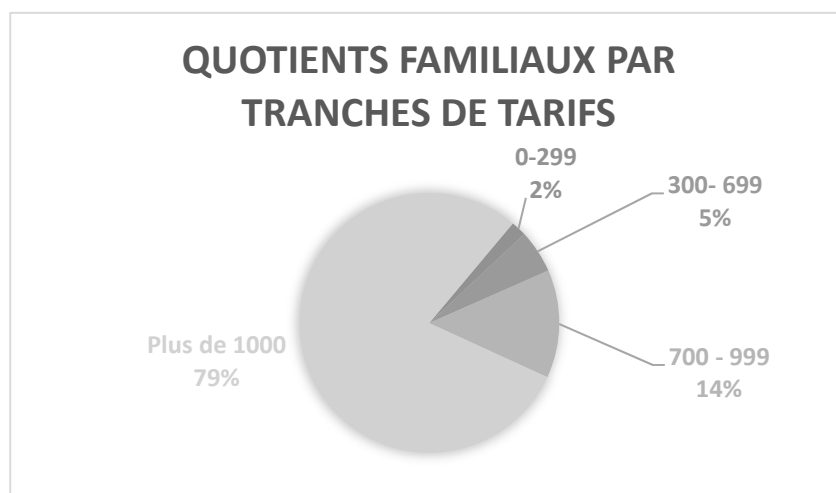
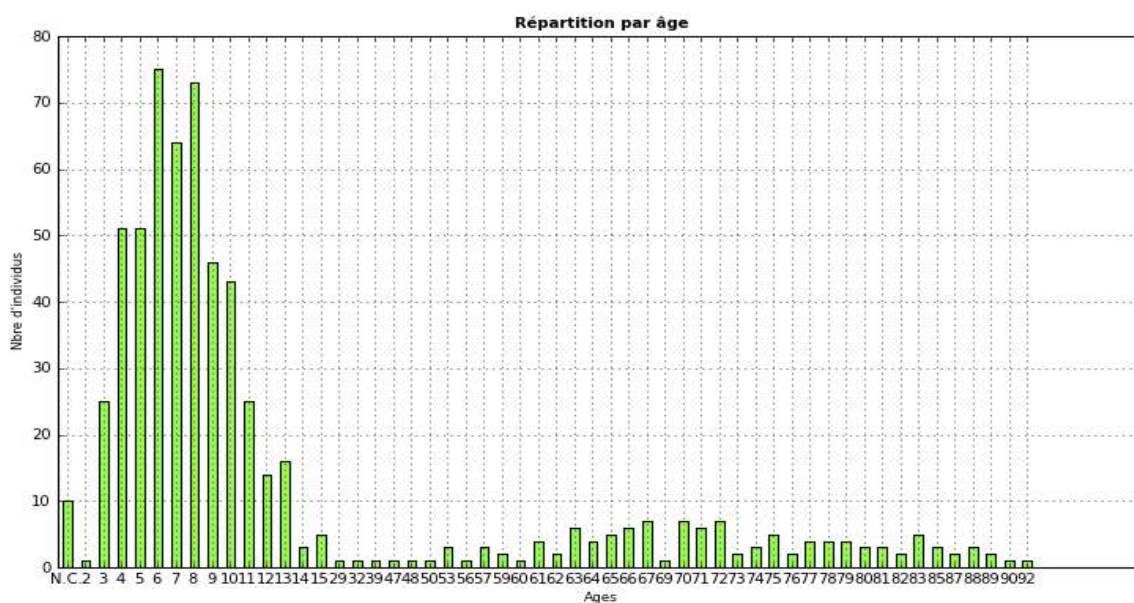
ALSH	EMS*	Sports Adultes	Couture	Club Ados	Associations & Ecoles
368	81	108	18	50	26

*** dont 8 adhérents de l'ALSH**

Qui sont-ils ?

Ils ont entre 2 et 92 ans selon les activités, avec une majorité d'adhérents qui ont moins de 15 ans.

En revanche les personnes de 15 à 60 ans sont quasiment absentes, mais nous les retrouvons dans le cadre des séances sportives dans lesquelles l'association met à disposition ses éducateurs auprès d'associations adhérentes.



Parmi les familles dont les enfants sont adhérents, la majeure partie dispose d'un quotient familial supérieur à 1000.

5. Nos partenaires

- Caisse d'Allocations Familiale 35 ;
- MSA Portes de Bretagne ;
- Vitré Communauté ;
- Commune d'Availles-sur-Seiche ;
- Commune de Bais ;
- Commune de Drouges ;
- Commune de La Guerche de Bgne ;
- Commune de La Selle Guerchaise ;
- Commune de Moulins ;
- Commune de Moussé ;
- Commune de Moutiers ;
- Commune de Rannée ;
- Commune de Visseiche ;
- Le Centre Social Kreiz 23 ;
- Le Clic de la Roche aux Fées ;
- L'Outil en main ;
- Médiathèque La Salorge ;
- Médiathèque de Bais ;
- Le Téléthon ;
- Famille Rurales ;
- CDAS de Janzé ;
- Mission Locale du Pays de Vitré ;
- L'EHPAD Marcel Dehoux de Bais ;
- L'EHPAD Saint Jean à La Guerche de Bretagne ;
- L'EHPAD de La Guilmarais à Vitré ;
- L'EHPAD Saint-Joseph à Availles sur Seiche.

II. Rapport d'activité

A. Activités Sportives

1. L'Ecole Multisports

Pêle-Mêle Sports et Loisirs permet aux enfants âgés entre 5 et 14 ans de découvrir et de s'initier à une dizaine de disciplines sportives différentes via les séances multisports.

En effet cette année, nous avons ouvert un créneau pour les 10-14ans.

L'objectif de ces séances sont de :

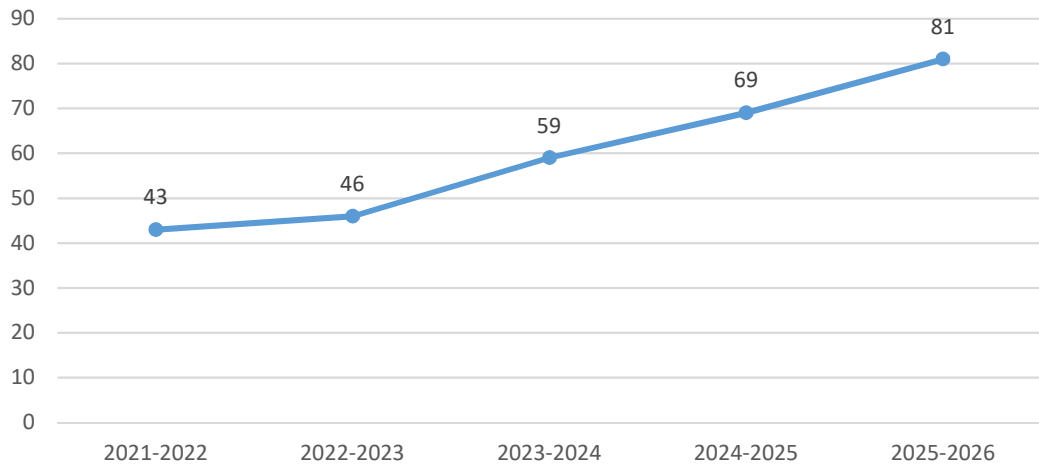
- Permettre l'accès aux sports pour tous, grâce à une tarification adaptée selon le quotient familial.
- Permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à plusieurs activités physiques et sportives présentes sur le territoire.
- Développer l'accès aux sports pour les 5-10 ans.
- Favoriser le développement moteur et la socialisation.

a) *Bilan des créneaux EMS Pêle-Mêle Sports et Loisirs 2025-2026.*

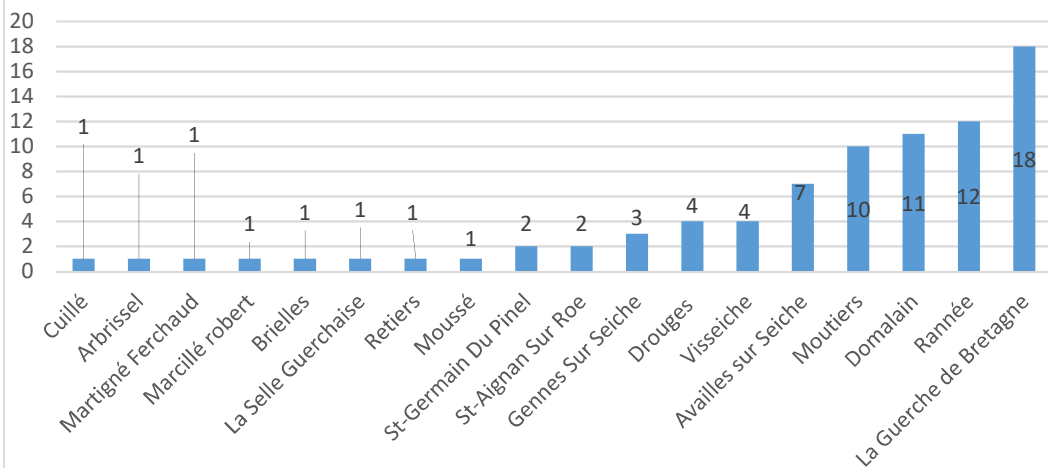
- 81 enfants inscrits (soit 12 de plus que l'année précédente).
- 5 créneaux différents qui sont : **(1 nouveau créneau)**
 - Le mardi de 18h00 à 19h00 à Moutiers pour les 7-10 ans ;
 - Le mercredi de 13h15 à 14h15 à La Guerche de Bretagne pour les 5-6 ans ;
 - Le mercredi de 14h15 à 15h15 à La Guerche de Bretagne pour les 7-10 ans ;
 - Le vendredi de 17h30 à 18h30 à Moutiers pour les 5-6 ans ;
 - **Le vendredi de 18h30 à 19h30 à Moutiers pour les 10-14ans.**
- Une dizaine de sports pratiqués : sports collectifs, sports de raquettes, sports individuels ;
- Des journées sportives proposés lors des mercredis des vacances scolaires (sauf Noël) :
→ Journées sportives devenues payantes (8€ la journée pour les enfants pratiquant déjà le multisports à l'année et 10€ la journée pour les enfants extérieurs) ;
- Une tarification adaptée en fonction du quotient familial afin de faciliter l'accès aux sports pour tous : **5 % de remise si 2 enfants inscrits et 10 % de remise si 3 enfants inscrits.**

	QF 1000 ET +	QF 700-1000	QF 0-700
Adhésion annuelle	7.50€	7.50€	7.50€
Licence annuelle	98.00€	90.00€	80.00€
TOTAL EMS 2025-2026	105.50€	97.50€	87.50€

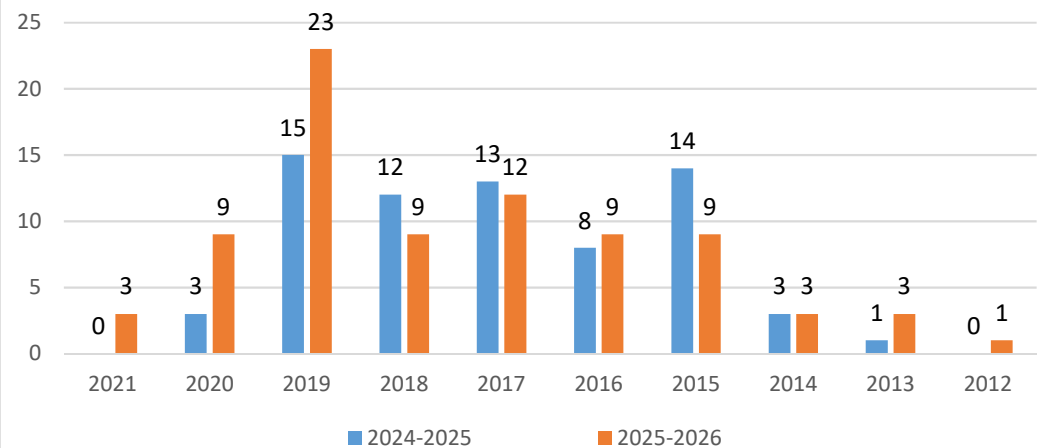
Évolution du Nombre d'enfants inscrits à l'EMS sur les 5 dernières années



Répartition des enfants inscrits au multisports par ville de résidence saison 2025-2026



Comparatifs de la répartition des enfants par année de naissance entre la saison 2024-2025 et 2025-2026



b) *Le multisports avec nos associations partenaires.*

Nous aidons au développement du multisports avec les associations adhérentes suivantes :

- L'association Dynamic gym à Louvigné de Bais :
 - 1 créneau le jeudi soir de 16h45 à 17h45 pour les 5-6 ans ;
 - 1 créneau le jeudi soir de 17h45 à 18h45 pour les 7-10 ans ;
 - **1 nouveau créneau adultes de 19h00 à 20h00 (14 adultes).**
- L'association Torcé Fitness club :
 - 1 créneau le mardi soir de 17h15 à 18h15 pour les 5-7 ans ;
 - 1 créneau le mardi soir de 18h15 à 19h15 pour les 8-10 ans ;
- L'association ESCM Les P'tits Loups du sport à Moulins :
 - 1 créneau le mercredi de 16h00 à 17h00 pour les 4-7 ans.

Au total, nous intervenons auprès d'environ 200 personnes dans 5 communes de Vitré Communauté en multisports.

2. Les séances sportives dans les écoles, accueils de loisirs et autres partenaires.

a) *Les séances d'EPS dans les écoles.*

L'association sensibilise les enfants dans les écoles aux bienfaits du sport pendant 1 cycle de 5 à 10 séances. Ces projets sont coconstruits avec les enseignants des écoles suivantes :

- La Providence à La Guerche de Bretagne **150h00 à l'année ;**
- Ste-Thérèse à Moutiers **37h30 à l'année ;**
- St-Pierre à Visseiche et Ste-Marie à Marcillé-Robert **28h00 à l'année ;**
- Ste-Anne à Domalain **14h00 à l'année ;**
- St-Aignan Vergéal **17h15 à l'année ;**
- St-Patern Louvigné de Bais **24h00 à l'année ;**
- St-Joseph de Torcé **19h30 à l'année.**

Nouveauté 2025-2026 :

- Notre Dame d'Alliance à Bais **24h45 à l'année ;**
- Jeanne d'Arc St-Germain du Pinel **30h00 à l'année ;**
- École publique Charles Perrault à Louvigné de Bais **15h00 à l'année ;**
- **L'association dispose dorénavant d'un agrément qui permet de proposer des séances EPS dans les écoles publiques du territoire.**

Cette année, 900 enfants ont bénéficié d'une pratique sportive encadrée par un éducateur sportif diplômé d'Etat dans les établissements scolaires, avec un total de 360h00 d'encadrement (hors temps de déplacements et de préparation de séance).

b) *Les séances sportives en Accueil de Loisirs Sans Hébergement.*

Les enfants des ALSH ont bénéficiés de séances sportives pendant les vacances scolaires :

- ALSH Torcé : 2 Journées sportives pour les 3-11 ans **soit 16h00** ;
- ALSH St Germain du Pinel : 2 journées sportives pour les 3-11 ans **soit 16h00** ;
- ALSH Argentré du Plessis : 3 journées sportives pour les 3-11 ans **soit 24h00** ;
- ALSH Visseiche : 7 demi-journées sportives pour les 3-11 ans **soit 21h00** ;

c) *Les séances sportives avec les partenaires.*

- Mairie de Louvigné de Bais : Olympiades inter-écoles **soit 16h00 (2 éducateurs sportifs)** ;
Organisation d'une journée sportive avec les 2 écoles de la commune ;
- Mairie de Bais : Olympiades inter-écoles **soit 16h00 (2 éducateurs sportifs)** ;
Organisation d'une journée sportive avec les 2 écoles de la commune ;

Au total environ 1200 enfants ont bénéficié d'une pratique sportive encadrée par un éducateur sportif diplômé d'Etat dans les établissements scolaires et ALSH, avec un total de 469h00 d'encadrement sportif (hors temps de déplacements et de préparation de séance).

3. Les séances de Sport-Santé

Le sport-santé permet de prendre conscience de l'importance d'une activité physique au quotidien sur sa santé et son bien-être.

Elle permet aussi le maintien de la santé chez le sujet sain dans le cadre de la prévention primaire.

Elle contribue à améliorer l'état de santé chez les personnes atteintes d'une maladie chronique non transmissible, mais aussi de prévenir l'aggravation ou la récurrence de ces maladies (prévention tertiaire).

Les objectifs de ces séances :

- Lutter contre la sédentarisation ;
- Maintien de la santé des pratiquants dans le cadre de la prévention primaire ;
- Bien vieillir et maintien de l'autonomie ;
- Diminuer l'impact d'une maladie dans le cadre de la prévention secondaire ;
- Diminuer l'incidence des incapacités chroniques ou des récurrences, dans le cadre de la prévention tertiaire.

Les créneaux sport-santé :

Depuis la labellisation « charte Forme Santé et maladies chroniques » par l'ARS, nous constatons une forte demande pour nos séances sport-santé.

Nous avons également renommé l'intitulé de nos séances sport-santé :

- **Gym Ludique Sport-Santé ;**
- **Gym Douce Sport-Santé ;**
- **Cardio-Training Sport-Santé.**

a) *Gym Ludique Sport-Santé (6 créneaux disponibles).*

- Rannée : Lundi après-midi de 14h15 à 15h15 ;
- La Guerche de Bretagne : Mardi après-midi de 13h30 à 15h30 ;
- **Nouveau la Guerche de Bretagne : Jeudi matin de 10h30 à 11h30 ;**
- Louvigné de Bais : Vendredi matin de 10h30 à 11h30 ;
- Bais : Vendredi après-midi de 14h30 à 15h30.

b) *Gym Douce Sport-Santé.*

- Lundi soir de 20h30 à 21h30 à la Guerche de Bretagne ;
- Vendredi matin de 10h00 à 11h00 à la Guerche de Bretagne.

c) *Cardio-Training Sport-Santé.*

Les séances Cardio-Training Sport-Santé ont été arrêtés et remplacés par des séances de cardio-training sur appareils à la salle des sports de Moutiers.

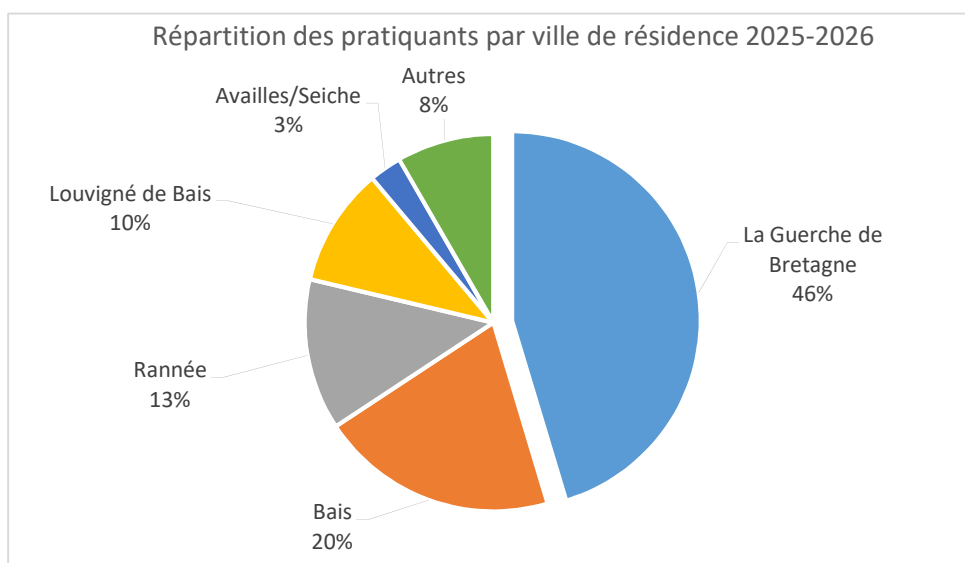
Les séances ont lieu le jeudi de 14h00 à 15h30.

Nous pouvons également constater une très bonne dynamique depuis les 5 dernières années.

Évolution du nombre de pratiquants présents aux séances sport-santé sur les 5 dernières années					
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
La Guerche de Bretagne	23	31	60	60	57
BAIS	18	20	18	18	21
Louvigné de Bais	0	0	7	5	11
Rannée	0	0	13	10	13
Moutiers (Cardio-Training)	0	0	0	0	14
Total pratiquants	41	51	98	93	116

A noter que certaines personnes font 2 à 3 séances sportives par semaine.

Répartition des pratiquants par ville de résidence	TOTAL	Pourcentage
La Guerche de Bretagne	49	45,50 %
Bais	22	20,50 %
Rannée	14	13,00 %
Louvigné de Bais	11	10,00 %
Availles/Seiche	3	2,70 %
Autres	9	8,30 %
TOTAL	108	100,00 %



Au total 108 personnes pratiquent une activité physique hebdomadaire adaptée à leurs pathologies.

4. Les partenariats avec les associations sportives du territoire

La mise à disposition des éducateurs sportifs de l'Association contribue à un meilleur maillage des pratiques auprès des communes du Sud de Vitré Communauté.

a) *Les séances d'entretiens corporels (Fitness, Step, Gymnastique, Gym senior...)*

- Les séances auprès des adultes :
 - Atout Sport Fitness/Musculation à Moutiers 2h/semaine
 - Dynamic Gym à Louvigné de Bais 3h/semaine
 - Cap Loisirs à Visseiche 2h/semaine
 - Gym/Fitness à Domalain 2h/semaine
 - Gym Fitness à Torcé 1h/semaine
 - Gym Douce à Vergeal 1h/semaine
 - Gym Senior à Étrelles 1h/semaine

Soit au total 12h/semaine

- Les séances auprès des enfants :
 - Les Jongleurs Gym à la Guerche de Bretagne
Eveil gym 3-5ans et gym garçons 6h/semaine

Soit au total 6h/semaine

b) *Les séances sports de raquettes (Tennis, tennis de table et badminton).*

- Pas de séances adultes
- Les séances auprès des enfants :
 - Bad Guerchais à la Guerche de Bretagne 3h00/semaine
 - Atout Sports Badminton à Moutiers 1h30/semaine
 - Les badistes Germanais à st Germain du Pinel 1h15/semaine
 - 3 Raquettes à Bais 6h00/semaine
 - Les Petites Raquettes à Louvigné de Bais 1h30/semaine

Soit au total 13h15/semaine

c) *Les séances multisports :*

- Les séances auprès adultes :
 - Dynamic Gym à Louvigné de Bais 1h00/semaine
- Les séances auprès des enfants :
 - Gym/Fitness à Torcé 5-10 ans 2h15/semaine
 - Dynamic Gym à Louvigné de Bais 5-10 ans 2h15/semaine
 - Les P'tits loups à Moulins 4-7 ans 1h00/semaine

Soit au total 6h30/semaine

Soit un total de 37h45/semaine de mise à disposition de nos éducateurs sportifs dans les associations du territoire de Vitré Communauté (hors temps de déplacements et de préparations de séances).

5. Bilan sportif 2025-2026

- Deux éducateurs sportifs diplômés BPJEPS APT, un éducateur sportif diplômé STAPS MASTER APA et une éducatrice sportive fédérale EPGV/ZUMBA ;
- Nous intervenons dans 14 associations sportives du territoire de Vitré Communauté ;
- Nous sensibilisons les enfants à la pratique sportive dans 13 écoles du territoire de Vitré Communauté (soit 4 de plus que l'année précédente) ;
- Nous avons 5 créneaux multisports propre à Pêl-Mêl Sports et Loisirs pour favoriser la découverte des sports sur le territoire de Vitré Communauté ;
- Nous avons 8 créneaux Sport-Santé propre à Pêl-Mêl Sports et Loisirs pour favoriser l'activité physique et sportive sur le territoire de Vitré Communauté.

Au total nous intervenons à l'année (hors temps de préparations de séances et de déplacements) :

- **1310 heures dans les associations sportives du territoire de Vitré Communauté ;**
- **400 heures dans les écoles et accueils de loisirs sans hébergements du territoire de Vitré Communauté ;**
- **400 heures dans le cadre des séances sport-santé propres à Pêl-Mêl Sports et Loisirs ;**
- **170 heures dans le cadre des séances multisports propres à Pêl-Mêl Sports et Loisirs ;**
- **90 heures de développement de projets sportifs sur le territoire de Vitré Communauté.**

Soit un total annuel de 2370h00 d'activité physique et sportive encadrés sur le territoire de Vitré Communauté (Hors temps de déplacements et de préparations de séances).

Tarifs 2025-2026

Tarification multisports 2025-2026			
Type/QF	1000 et +	700 - 999	0 - 699
Adhésion	7,5€		
Licence	98,00 €	90,00 €	80,00 €
Totaux	105,50 €	97,50 €	87,50 €

Tarification Sport-Santé			
	Annuelle	Trimestrielle	Remises
Adhésion	7,5€		-5% 2 si activités -10% si 3 activités
Licence	97,50 €	33,50 €	
Totaux	105,00 €	41,00 €	

Tarification EPS & Mise à disposition des Educateurs sportifs en 2025-2026			
	EPS	Adultes	Jeunes
Adhésion	35€		
Tarif/H	20,00 €	35,00 €	23,00 €

B. Activités Loisirs : Les accueils de loisirs extra et périscolaires

1. 1. Fonctionnement des accueils de loisirs

L'association assure la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) multisites depuis 2009. À ce jour, trois sites d'accueil sont proposés aux familles du territoire : La Guerche-de-Bretagne, Moutiers et Bais. Notre ambition est de garantir un fonctionnement cohérent, lisible et adapté aux besoins des familles, tout en veillant à prendre en compte les spécificités propres à chaque lieu d'implantation.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans. Il fonctionne chaque mercredi, en journée complète ou en demi-journée. Lors des inscriptions pour les mercredis de l'année scolaire, une priorité est accordée aux familles des communes partenaires ayant un besoin régulier du service. Les demandes occasionnelles sont ensuite étudiées en fonction des capacités d'accueil disponibles.

Durant les vacances scolaires, l'ALSH est ouvert sous réserve d'un effectif minimum de huit enfants inscrits par jour. Les inscriptions s'effectuent en ligne, trois semaines avant chaque période de vacances, selon un fonctionnement souple permettant de répondre au plus près des besoins des familles. Comme les années précédentes, l'accueil de loisirs ferme trois semaines dans l'année : une semaine entre Noël et le Nouvel An, ainsi que deux semaines au mois d'août.

2. 2. Le projet pédagogique

Pour cette année, l'équipe pédagogique a souhaité mettre en lumière la découverte du territoire et des différents bassins de vie dans lesquels s'inscrivent les accueils de loisirs. Cette orientation nous paraît essentielle dans l'accompagnement des enfants vers une meilleure compréhension de leur environnement et dans la construction de leur citoyenneté.

La qualité de la communication et des échanges avec les familles demeure un axe central de notre action. Celles-ci sont ainsi associées de différentes manières à la vie de la structure : temps d'échange, partage de savoir-faire, dons de matériel de récupération ou encore mise à disposition de jeux inutilisés.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique évolue régulièrement au fil des départs et des arrivées de nouveaux animateurs, notamment durant les périodes de vacances. Dans ce contexte, nous faisons le choix de construire des projets organisés sur des temporalités courtes, de vacances à vacances, tout en conservant une continuité pédagogique à l'échelle de l'année scolaire.

Cette année, la découverte de soi, des autres et de l'environnement proche constituera le fil conducteur de notre projet pédagogique. Dans cette perspective, différentes sorties de proximité seront proposées afin de permettre aux enfants de mieux appréhender les personnes, les lieux et les réalités qui les entourent. Plusieurs actions et projets seront ainsi mis en œuvre, en interne ou en partenariat avec les acteurs du territoire, dans le but de favoriser les échanges, l'ouverture sur l'environnement local et une meilleure connaissance des ressources du territoire

3. Projets réalisés

a) *Mercredis :*

Durant l'année, nous avons participé à divers temps forts et en avons mis en place plusieurs :

- Ateliers autour de la Semaine bleue le 2 octobre 2024 :
 - o Participation de l'ALSH de La Guerche à l'olympiade organisée par l'EHPAD de La Guerche-de-Bretagne.
 - o Pêle-Mêle a été invité à participer à l'initiation à la danse organisée par le Kreiz23. Le groupe d'EMS de La Guerche était présent.
 - o Nous avons invité l'EHPAD de la Guilmarais de Vitré sur le site de Bais pour une journée autour de défis intergénérationnels : matinée de mini-défis autour de la motricité fine avec les maternelles, puis après-midi blind test avec les primaires.

- Partenariat avec l'EHPAD de La Guerche / Availles-sur-Seiche :
 - Rencontre avec Moutiers et les résidents d'Availles-sur-Seiche et de La Guerche : les enfants déguisés se sont rendus à Availles-sur-Seiche afin de participer à une chasse aux bonbons pour Halloween.

Sur la période de Noël, les maternelles sont allées à l'EHPAD de La Guerche pour un après-midi jeux et lecture.

(À partir de janvier, nous avons pris le relais avec les animatrices de Gennes-sur-Seiche.)

Les rencontres se sont poursuivies avec un après-midi de jeux en bois intergénérationnels, les résidents s'étant déplacés à Moutiers.

 - Rencontre avec l'EHPAD Saint-Jean et les primaires : nous sommes allés à l'EHPAD réaliser des crêpes pour Mardi gras. Un pique-nique a été programmé au mois de juin, avec des jeux proposés sur la journée afin de réunir les générations. Nous avons participé à la kermesse de l'EHPAD le 2 juillet 2025.

- Partenariat avec l'EHPAD de la Guilmarais de Vitré et l'ALSH de Bais
 - Blind test
 - Carte de vœux en janvier
 - Projet photo sur fresque, thème « Plage »

- Formation avec l'Amicale des secouristes de Bais les 22 et 29 janvier 2025 : deux mercredis après-midi ont été organisés afin de sensibiliser et d'informer aux gestes de premiers secours. Un mercredi pour les GS/CP, puis le deuxième pour les CE/CM. Les intervenants ont présenté leurs tenues de pompier et fait essayer leurs casques, pour le plaisir des enfants.

b) *Vacances Scolaires :*

Des sorties sont organisées à chaque période de vacances scolaires pour les moins de 6 ans et les plus de 6 ans, sur chaque site (cinéma, piscine, parcs, bibliothèque de Bais, médiathèque, etc.).

Vacances d'octobre : « Aux couleurs de l'automne » et « Halloween »

Les moins de 6 ans ont assisté à un spectacle d'histoires contées sur le site de Bais, et les plus de 6 ans ont passé une journée à « Parc en Folie ».

Vacances de Noël : « La Magie de l'Hiver »

Les moins de 6 ans sont allés au cinéma de 10 h à 11 h, et les plus de 6 ans sont allés l'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30, voir « Le Robot sauvage ».

Vacances de février : « Le monde de demain » et « 1870 : le monde d'hier »

Un spectacle de magie noire, « la Caravane magique », a été proposé à tous les enfants.

L'association « 1 page d'histoire » est venue présenter aux enfants des costumes et des objets d'époque.

Vacances d'avril : « Les 5 sens » et « Alice au pays des merveilles »

Les plus de 6 ans sont allés passer une journée à Rennes avec, au programme, une matinée patinoire et un après-midi de grands jeux au parc des Gayeulles.

La deuxième semaine, tous les enfants sont allés à la Rincerie profiter de la journée organisée par l'association Mouillotins Animation Culture, avec au programme deux spectacles pour les enfants et des jeux en bois mis à disposition.

4. *Activités de l'été 2025 :*

a) *L'accueil de loisirs*

L'été a été organisé autour de différents thèmes : les 4 éléments, magie et illusion, jeux TV, Pêle-Mêle en vadrouille, cirque ou presque.

Les enfants ont profité des infrastructures du territoire (piscine, cinéma, bibliothèque, CRAPA d'Availles-sur-Seiche). Nous avons également mené un partenariat avec Samy, de l'Espace jeunes, afin de faire découvrir les lieux aux plus grands.

Les enfants de moins de 6 ans sont allés au spectacle du Gouffignol à La Selle-Guerchaise.

Nous sommes allés tous ensemble au parc d'attractions de l'Ange Michel avec l'ensemble des enfants de Pêle-Mêle le 25/07/2025.

Enfin, le dernier jour de l'été, tous les enfants se sont rassemblés à Bais pour une matinée autour d'un spectacle de jonglerie proposé par la compagnie « Gentleman jongleur ». L'après-midi, les enfants se sont amusés autour de mini-jeux organisés par les animateurs.

b) *Les séjours mini-camp*

Mini-camp magie du 16 au 18 juillet 2025 : Un séjour au camping de La Selle-Guerchaise a eu lieu autour de la magie avec, comme temps fort, le jeudi matin, un spectacle proposé par la compagnie du « Gouffignol Circus ».

Mini-camp sportif du 7 au 11 juillet 2025 : Un séjour à la base de loisirs de la Haute Vilaine, située à Saint-M'Hervé, a eu lieu avec des activités encadrées par la base de loisirs (kayak, tir à l'arc et voile). Les enfants ont pu profiter de veillées, de jeux collectifs, de randonnées et de baignades.

5. Participations aux actions locales:

Halloween : Réalisation d'un château en bois démontable par l'Outil en main. Les enfants de Pêle-Mêle ont pu le décorer pendant les vacances d'octobre pour le retrouver lors de l'événement « Halloween » de la ville de La Guerche, le samedi 25 octobre 2025. L'après-midi a été animé par Océane le jour J.

Téléthon : Nous sommes allés vendre des gâteaux sur le marché de La Guerche pendant les vacances d'octobre, le mardi 21/10/2025.

6. Club ados à Bais

Le Club ado a ouvert lors des vacances de février 2024 pour 24 adolescents de 10-15ans, de concert avec le conseil municipal de Jeunes et les élus de la commune de Bais.

Il y a actuellement 50 participants au Club ados, l'ensemble est domicilié sur la commune de BAIS et cela a représenté 225 journées de fréquentation (olympiades incluses).

Les activités proposées sont variées et nous essayons au maximum de mutualiser les déplacements avec les centres de loisirs lorsque nous sortons en dehors du secteur de Mova.

Son financement est régi par une convention qui permet d'avoir le maintien à l'équilibre - aujourd'hui à hauteur de 15.58€/jours, 19.55€/jours l'an dernier - qui n'impacte pas le budget des accueils de loisirs et un coût de journée fixe de 10€/jours pour les familles.

Pour 2026, une fois la convention signée avec la CAF, nous instaurerons un tarif qui tiendra compte du quotient familial :

	TARIF A QF 1000 et +	TARIF B QF 700 - 999	TARIF C QF 300 - 699	TARIF D QF <299
Adhésion*	7.50€			
JOURNEE + REPAS Sauf Pique-Nique	10,35 €	10 €	9,35€	9€
Hors commune	10€ supplémentaires*			

Un compte rendu détaillé est disponible auprès des membres du bureau.

7. Données de fréquentation ALSH

COMMUNES	Journées comptabilisées en 2024 & 2025				Nombre d'enfants	
	Nombre		Répartition		2024	2025
	2024	2025	2024	2025		
AVAILLES S/ SEICHE	324	308,50	3,76 %	3,81 %	24	18
BAIS	3969,5	3 783,00	46,08 %	46,73 %	158	162
DROUGES	326	81,50	3,78 %	1,01 %	14	8
LA GUERCHE DE BGNE	2381	2 221,00	27,64 %	27,43 %	91	102
LA SELLE GUERCHAISE	35	30,00	0,41 %	0,37 %	2	2
MOUSSÉ	70,5	144,50	0,82 %	1,78 %	5	6
MOUTIERS	624,5	724,00	7,25 %	8,94 %	32	28
RANNÉE	400,5	373,50	4,65 %	4,61 %	21	20
VISSEICHE	174	131,00	2,02 %	1,62 %	13	9
ARBRISSEL	25	-	0,29 %	0,00 %	2	0
Ext	284	298,50	3,30 %	3,69 %	14	23
TOTAL	8614	8 095,50	100,00 %	100,00 %	376	378

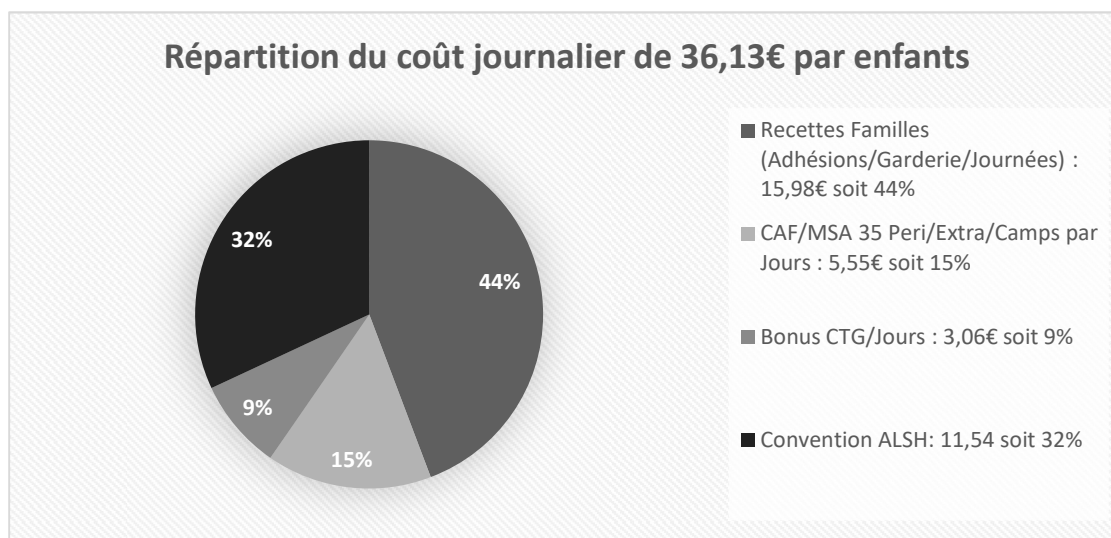
Rétrospective du nombre de journées de fréquentation des 6 dernières années

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
7883,5	6928,5	7818	8585	8278,5	8614	8095,5

Evolution du nombre d'enfants :

	Enfants					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
AVAILLES S/ SEICHE	18	22	25	25	24	18
BAIS	126	131	154	158	158	162
DROUGES	15	19	24	18	14	8
LA GUERCHE DE BGNE	92	87	108	101	91	102
LA SELLE GUERCHAISE	5	8	5	5	2	2
MOUSSÉ	5	8	8	4	5	6
MOUTIERS	31	32	32	33	32	28
RANNÉE	21	31	31	29	21	20
VISSEICHE	17	16	14	11	13	9
ARBRISSEL	3	4	6	3	2	-
Ext	31	22	17	10	14	23
TOTAL	364	380	424	397	376	378

8. Financement des accueils de loisirs



Le coût journalier moyen d'accueil d'un enfant s'établit à 36,13 €.

Son financement repose sur une logique de co-construction entre les familles et les partenaires publics. La participation des familles constitue la principale ressource, représentant 44 % du coût total. Les financements institutionnels assurent une part déterminante de l'équilibre économique du service, avec 32 % issus de la convention ALSH, 15 % provenant des prestations versées par la CAF/MSA et 9 % correspondant au bonus CTG.

Cette répartition illustre le rôle essentiel du soutien des collectivités et des organismes partenaires, aux côtés de l'engagement des familles, pour garantir l'accessibilité du service et la qualité de l'accueil proposé aux enfants.

Prestation ALSH

Depuis 2025, le partenariat avec les neuf communes qui soutiennent l'association depuis 2015 est désormais structuré autour d'une convention unique ALSH.

Cette nouvelle organisation regroupe les deux conventions précédentes (convention ALSH et convention de fonctionnement), dans un objectif de simplification des délibérations municipales et d'allègement des charges administratives pour l'ensemble des partenaires.

Cette convention unique intègre le cumul des deux subventions antérieures, pour aboutir à un financement fixé à 11,54 € par journée facturée.

Le versement de cette participation est prévu sous la forme de trois acomptes trimestriels, avec un solde final programmé en janvier 2026.

Les communes concernées sont :

- Avoilles sur Seiche
- Bais
- Drouges
- La Guerche de Bretagne
- La Selle Guerschaise
- Moussé
- Moutiers
- Rannée
- Visseiche

Recettes Convention ALSH 2025

Comme précisé dans le modèle de convention présenté aux communes, ce montant a été obtenu par le calcul suivant :

Coût enfant/jour :	36,13€
Recettes Familles (Adhésions/Garderie/Journées) :	-15,977€
CAF/MSA 35 Peri/Extra/Camps par Jours :	-5,549€
CTG/Jours :	-3,062€
Coût Enfant/jour restant :	11,54€

COMMUNES	Journées facturées en 2025				Financement Prévisionnel 2026 (11,54)
	nombre		pourcentage*		
	2024	2025	2024	2025	
AVAILLES S/ SEICHE	324	308,50	3,73 %	3,96%	3 560,09 €
BAIS*	3969,5	3 783,00	45,69 %	48,60%	43 655,82 €
DROUGES	708	81,50	8,15 %	1,05%	940,51 €
LA GUERCHE DE BGNE	2381	2 075,00	27,41 %	26,66%	23 945,50 €
LA SELLE GUERCHAISE	35	30,00	0,40 %	0,39%	346,20 €
MOUSSÉ	70,5	144,50	0,81 %	1,86%	1 667,53 €
MOUTIERS	624,5	721,00	7,19 %	9,26%	8 320,34 €
RANNÉE	400,5	370,50	4,61 %	4,76%	4 275,57 €
VISSEICHE	174	270,00	2,00 %	3,47%	3 115,80 €
TOTAL	8687	7 784,00	100,00 %	100,00%	89 827,36 €

- *La fréquentation du Club ados ne figure pas dans les calculs ;
- Ces montants du financement prévisionnel s'appuient sur les chiffres de 2025.

A cela s'ajoute aussi le financement CAF dans le cadre de la prestation ALSH. Il se calcule par heures de fréquentations : 9 h/jours périscolaires, 8 h/jours extrascolaires et enfin 10h/jours en mini camps.

9. Tarification

En 2025 nous n'avons pas augmenté nos prix de et nous avons créé un tarif supplémentaire, ordonné par la CNAF.

Concernant la restauration, la loi Égalim est désormais pleinement suivie par notre prestataire depuis novembre 2025.

Cette réglementation impose notamment que, sur une année, les repas comportent au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont au minimum 20 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion, ces taux étant calculés sur la base de la valeur hors taxes des achats alimentaires annuels.

Afin de prendre en compte les évolutions liées à cette mise en conformité réglementaire et à l'augmentation du coût des denrées répondant à ces exigences, une revalorisation tarifaire de 0,20 € par repas a été appliquée à compter de février 2026.

Par ailleurs, notre prestataire assure désormais le suivi des obligations déclaratives associées, notamment la transmission des données nécessaires à la plateforme nationale « ma cantine », permettant de vérifier la conformité aux objectifs fixés par la loi.

	TARIF A QF 1000 et +	TARIF B QF 700 - 999	TARIF C QF 300 - 699	TARIF D QF <299
Adhésion*	7.50€			
JOURNEE	11,45€	10.20€	7,35€	6,55
½ JOURNEE	8,25€	7,40€	5,85€	4,65
REPAS	4.25€			
Garderie	0,80€ par ½ h entamée			

Hausse des tarifs ALSH au 2 juillet 2026

Nous envisageons une hausse des tarifs ALSH en correspondance avec les hausses successives du minimum salarial des différents niveaux de la convention collective nationale du sport dont nous dépendons. Cela va impliquer une augmentation de 0,15€/jours

	TARIF A QF 1000 et +	TARIF B QF 700 - 999	TARIF C QF 300 - 699	TARIF D QF <299
Adhésion*	7.50€			
JOURNEE	11,60€	10.35€	7,50€	6,70
½ JOURNEE	8,40€	7,50€	5,95€	4,75
REPAS	4.25€			
Garderie	0,80€ par ½ h entamée			

C. Activités loisirs adultes :

1. Atelier Couture

A la demande d'adhérents de l'association, mais aussi avec la volonté de faire profiter au plus grand nombre des compétences de nos salariés, un atelier couture a ouvert depuis septembre 2023.

Il y a désormais 3 ateliers :

- Le mardi soir à Bais de 18h30 à 20h30 ;
- Le Jeudi de 14h à 16h puis de 18h à 20h dans le local de l'association ;

Leur fréquentation, depuis leur lancement est en progression constante :

2023	2024	2025
3	9	18

Tarifs saison 2025/2026 :

- Une séance hebdomadaire : 136€ dont 7,5€ d'adhésion pour 34 séances de 2 heures

Les intentions de ce tarif étaient d'assurer un équilibre avec 12 participants

Evolution des tarifs 2026/2027 :

Les tarifs sont encore en cours de révision, l'intention étant d'arriver à un équilibre budgétaire pour maintenir l'activité les saisons prochaines.

2. Atelier Multimédia

Devant la faible demande pour accéder à ces ateliers, nous avons fait le choix de les arrêter, à moins de trouver un nouveau modèle économique qui nous permettrait de rendre l'accès plus attractif.

Seule une personne a souhaité suivre une session de 6 cours autour de la vidéo en 2025.

III. Rapport financier

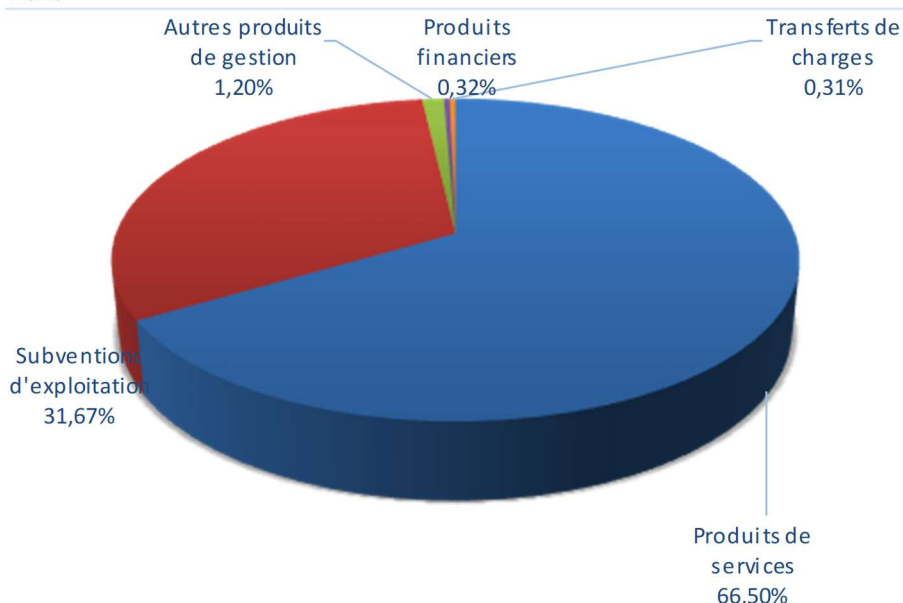
A. Compte de Résultat 2025

1. Produits réalisés et leur répartition

		Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation
70	Produits de services	286 305,50 €	265 890,84 €	↗ 7,68%
74	Subventions exploit.	136 325,51 €	137 789,89 €	↘ 1,06%
75	Autres produits gest.	5 161,00 €	6 202,50 €	↘ 16,79%
76	Produits financiers	1 382,78 €	2 133,47 €	↘ 35,19%
78	Reprises sur provisions		9 025,60 €	
79	Transferts de charges	1 339,00 €	1 499,00 €	
TOTAL PRODUITS		430 513,79 €	422 541,30 €	

RÉPARTITION DES RECETTES

2025



a) *Détail des produits*

Produits de services :

- *Encadrement sportif* : Hausse de 3 306,55€ ;
- *Ecole multisports* : Augmentation de 1 866,50€ ;
- *Sport santé* : Stable par rapport à 2024 ;
- *Recettes familles ALSH* : diminution de 5 957,29€ due à une baisse de la fréquentation ;
- *CAF Prestation de services* : Augmentation de 5 555.80€ ;
- *CAF CTG* : Hausse de 8612,50€ ;
- *CAF Plan mercredis* : Augmentation de 1 415,12€ ;
- *CAF Complément inclusif* : Hausse de 3 722,25€ ;
- Les versements de la CAF sont calculés sur la base de la fréquentation ALSH 2024 ;
- *Recettes couture* : Augmentation de 1 417,96€ ;

En 2025, nous avons eu une hausse des produits de services de 20 414,66€ (7,68%) par rapport à 2024 soit un total de 286 305,50€. Cela représente 66,50% de l'ensemble de nos recettes.

Subventions d'exploitation :

- *Mairies* : Hausse de 1 835,30€ par rapport à 2024 soit un total de 94 489,51€.
- *Mairie de Bais (Club Ados)* : Versement de 3 505,38€.
- *CAF* : Subvention de 14 358€ de participation à l'aménagement du Pôle Enfance à Bais.
- *Aides à l'emploi* : Versement de 9 664,79€.
- *Communauté d'Agglomération Vitré Communauté* : Diminution de 869,26€.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 136 325,51€.

Autres produits de gestion courante :

- *Adhésions individuelles* : Augmentation de 158,50€ (adhérents en augmentation au Club Ados).
- *Adhésions associatives* : Hausse de 70€.

Les autres produits de gestion courante représentent un total de 5 161€.

Produits financiers :

- *Intérêts bancaires* : Baisse de 750,69€ (diminution des taux).

Les produits financiers d'élèvent à 1 382,78€.

Transferts de charge :

- Remboursements de plusieurs formations à hauteur de 1 339€.

En 2025, la totalité des recettes s'élève à 430 513,79€ soit 7 972,49€ de plus qu'en 2024

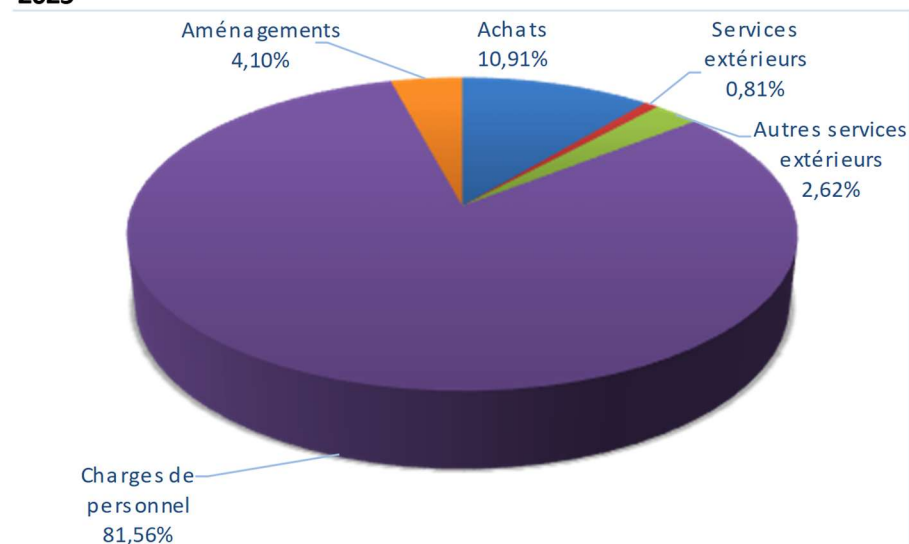
2. Charges réalisées et leur répartition

		Réalisé 2025	Réalisé 2024	Variation
60	Achats	46 793,61 €	51 503,09 €	↘9,14%
61	Services extérieurs	3 492,78 €	3 033,73 €	↗15,13%
62	Autres services ext.	11 239,72 €	9 080,56 €	↗23,78%
64	Charges de personnel	349 875,01 €	346 216,17 €	↗1,06%
67	Charges exceptionnelles		926,63 €	
68	Aménagements ALSH	17 587,20 €	20 507,30 €	
TOTAL CHARGES		428 988,32 €	431 267,48 €	

RECETTES - CHARGES	1 525,47
---------------------------	-----------------

RÉPARTITION DES CHARGES

2025



a) *Détail des charges*

Achats :

- *Matériel sportif* : Diminution de 2 413,38€.
- *Prestations pour activités* : Baisse de 3 242,84€ (diminution des prestataires extérieur).
- *Alimentation* : Hausse de 2 122,96€ (augmentation des tarifs de notre prestataire suite à la loi Egalim).
- *Fournitures d'entretien et de petits équipements* : Diminution de 1 187,81€ (En 2024, des achats de peinture ont été effectués pour les locaux à La Guerche de Bretagne).

Par rapport à 2024, les achats diminuent de 4 709,48€ (9%) et s'élèvent en 2025 à 46 793,61€.

Services extérieurs :

- *Services extérieurs* : Augmentation de 459,05€.

Le total des services extérieurs est de 3 492,78€.

Autres services extérieurs :

- *Autres services extérieurs* : Augmentation de 2 159,16€.

Le total des autres services extérieurs est de 11 239,72€.

Charges de personnel :

- *Charges de personnel* : Augmentation de 3 658,84€.

Les charges de personnel s'élèvent à 349 875,01€.

Aménagement ALSH :

Il y eu un investissement concernant l'aménagement du Pôle Enfance à Bais (structures jeux) d'un montant de 17 587,20€.

En 2025, la totalité des charges s'élève à 428 988,32€ soit une diminution de 2 279,16€ par rapport à 2024.

CONCLUSION :

En 2025, nous avons un excédent de 1 525,47€.

Celui-ci est dû aux versements des aides à l'emploi avec les recrutements d'un salarié et d'un alternant qui ouvrent droit à ces aides ainsi qu'aux versements des prestations CAF qui sont calculés sur la fréquentation N-1. En 2024, la fréquentation était supérieure à celle de 2025.

3. Compte de résultat détaillé

CHARGES PÊLE-MÊLE SPORTS ET LOISIRS		
COMPTES - LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
60 - ACHATS	46 793,61 €	51 503,09 €
ACHATS DE PRESTATIONS POUR ACTIVITES ALSH	5 457,68 €	8 700,52 €
FOURNITURES PEDAGOGIQUES ALSH	2 068,89 €	2 039,98 €
MATERIEL SPORTIF	569,31 €	2 982,69 €
ALIMENTATION	32 874,23 €	30 751,27 €
ALIMENTATION SPORTS		45,45 €
FOURNITURES DE BUREAU	309,24 €	571,79 €
PHARMACIE	248,79 €	261,96 €
MINI CAMPS	3 681,59 €	3 589,36 €
FOURNITURES ENTRETIEN ET PETITS EQUIPEMENTS	495,48 €	1 683,29 €
MATERIEL COUTURE	61,45 €	9,98 €
BOUTIQUE	1 026,95 €	866,80 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	3 492,78 €	3 033,73 €
LOCATION DE MATERIEL BUREAU	1 040,75 €	994,78 €
ASSURANCES	1 287,25 €	1 188,14 €
ABONNEMENTS LOGICIELS	753,69 €	399,11 €
ADHESIONS	354,80 €	419,90 €
LOCATION MINIBUS	56,29 €	31,80 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 239,72 €	9 080,56 €
HONORAIRES SERVICE IMPACT CDOS	4 362,00 €	4 260,00 €
TRANSPORTS LIES AUX ACTIVITES	2 631,05 €	3 287,00 €
MISSIONS - RECEPTIONS	224,24 €	236,06 €
FRAIS POSTAUX	124,80 €	42,07 €
TELECOMMUNICATION	564,96 €	595,52 €
FRAIS DE TENUE DE COMPTES BANCAIRES	55,92 €	80,76 €
FRAIS ANCV	37,75 €	29,15 €
FRAIS DE FORMATION	3 239,00 €	550,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	349 875,01 €	346 216,17 €
CHARGES DE PERSONNEL	349 875,01 €	346 216,17 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	926,63 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		926,63 €
68 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 587,20 €	20 507,30 €
AMENAGEMENTS ALSH	17 587,20 €	11 225,17 €
MULTIMEDIA ALSH		9 282,13 €
TOTAL CHARGES PÊLE-MÊLE SPORTS ET LOISIRS	428 988,32 €	431 267,48 €

RECETTES PÊLE-MÊLE SPORTS ET LOISIRS		
COMPTES - LIBELLES	31/12/2025	31/12/2024
70 - PRODUITS DE SERVICES	286 305,50 €	265 890,84 €
ENCADREMENT SPORTIF	38 270,53 €	34 963,98 €
ECOLE MULTISPORTS	7 791,10 €	5 924,60 €
SPORTS SANTE	9 764,30 €	9 764,00 €
RECETTES MINI CAMPS	5 552,50 €	6 225,00 €
RECETTES FAMILLES	127 835,23 €	132 194,42 €
RECETTES COUTURE	2 348,45 €	930,49 €
PS CAF	46 193,29 €	40 637,49 €
CAF CTG	35 147,01 €	26 534,51 €
CAF PLAN MERCREDIS	7 988,91 €	6 573,79 €
PS MSA	349,27 €	846,76 €
CAF COMPLEMENT INCLUSIF	4 466,25 €	744,00 €
RECETTES MULTIMEDIA	130,86 €	
BOUTIQUE	467,80 €	551,80 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	136 325,51 €	137 789,89 €
ARBRISSEL		233,50 €
AVAILLES SUR SEICHE	3 340,10 €	3 262,25 €
BAIS	47 088,75 €	42 411,79 €
BAIS CLUB ADOS	3 505,50 €	3 773,15 €
DROUGES	2 980,31 €	3 395,08 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE (ALSH)	27 393,06 €	24 553,41 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE (SPORTS)	579,96 €	627,75 €
LA SELLE GUERCHAISE	302,91 €	461,06 €
MOUSSE	610,17 €	1 019,25 €
MOUTIERS	7 451,67 €	6 800,91 €
RANNEE	3 567,89 €	7 758,55 €
VISSEICHE	1 754,65 €	2 758,46 €
COMMUNAUTE AGGLOMERATION VITRE COMMUNAUTE	13 727,75 €	14 597,01 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE		8 000,00 €
CAF (AMENAGEMENTS ALSH)	14 358,00 €	
MSA (MULTIMEDIA)		6 209,00 €
BAIS (AMENAGEMENTS ALSH)		8 690,00 €
ETAT (AIDE EMPLOI + APPRENTIS)	9 664,79 €	3 238,72 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 161,00 €	6 202,50 €
ADHESIONS INDIVIDUELLES	4 251,00 €	3 862,50 €
ADHESIONS ASSOCIATIVES	910,00 €	840,00 €
DONS		1 500,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	1 382,78 €	2 133,47 €
INTERETS BANCAIRES	1 382,78 €	2 133,47 €
78 - REPRISES SUR PROVISIONS	0,00 €	9 025,60 €
REPRISES SUR PROVISIONS		9 025,60 €
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	1 339,00 €	1 499,00 €
TRANSFERTS DE CHARGES (REMBOURSEMENTS FRAIS DE FORMATION)	1 339,00 €	1 499,00 €
TOTAL RECETTES PÊLE-MÊLE SPORTS ET LOISIRS	430 513,79 €	422 541,30 €

EXCEDENT **1 525,47 €**

B. Prévisionnel

1. Répartitions des recettes et des charges

		PREVISIONNEL 2025	REPARTITION
70	Produits de services	290 048 €	68,42 %
74	Subventions d'exploitation	125 342 €	29,57 %
75	Autres produits de gestion	5 160 €	1,22 %
76	Produits financiers	1 382 €	0,33 %
78	Reprises sur provisions	2 000 €	0,47 %
TOTAL PRODUITS		423 932 €	100,00 %
60	Achats	46 195 €	10,90 %
61	Services extérieurs	4 440 €	1,05 %
62	Autres services extérieurs	8 532 €	2,01 %
64	Charges de personnel	364 765 €	86,04 %
TOTAL CHARGES		423 932 €	100,00 %

a) Synthèse du budget 2026

(1) Produits :

Produits de services :

Sports : Hausse des séances et événements encadrés par les éducateurs sportifs ;

ALSH : Augmentation de la fréquentation par rapport à 2025, soutenu par le Club Ados ;

Couture : Augmentation des adhérents.

Subventions d'exploitations

Sports : Demande de subvention à la Commission des financeurs du pays de Vitré ainsi qu'au Département d'Ille et Vilaine afin d'apporter une aide financière supplémentaire dans nos différentes actions sportives. Diminution de la subvention de Vitré Communauté (-2 500€). Stabilisation de la subvention octroyée par la mairie de La Guerche de Bretagne ;

ALSH : Elles ont été calculées en s'appuyant sur la fréquentation de 2025.

Aide exceptionnelle à l'emploi : Cette aide sera maintenue pour le recrutement d'un apprenti.

Adhésions individuelles : Nous nous sommes appuyés sur les chiffres de 2025.

(2) Charges :

Achats :

Sports : Hausse des achats avec l'investissement de matériel pour la journée « Sport-Santé et Bien-Etre des seniors ».

ALSH : Nous nous sommes appuyés sur les chiffres de 2025, en y adjoignant une légère hausse, due à l'inflation.

Services extérieurs : Ce montant augmente légèrement, avec la hausse de certains prestataires

Autres services extérieurs : Stabilisation des coûts de cabinet comptable (CDOS Service Impact).

Charges de personnel : Augmentation du coût global des charges de personnel avec les différents événements sportifs organisés, l'évolution des salaires minimums conventionnels ainsi que la fin de l'exonération de la taxe d'apprentissage.

En conclusion nous évaluons notre budget prévisionnel à hauteur de 423 932€.

2. Prévisionnel détaillé

Prévisionnel 2026

CHARGES	
COMPTES - LIBELLES	PREVISIONNEL 2026
60 - ACHATS	46 195 €
ACHATS DE PRESTATIONS POUR ACTIVITES ALSH	2 500 €
FOURNITURES PEDAGOGIQUES ALSH	2 500 €
MATERIEL SPORTIF	2 300 €
FOURNITURES ENTRETIEN ET PETITS EQUIPEMENTS	1 000 €
ALIMENTATION	32 874 €
FOURNITURES DE BUREAU	500 €
PHARMACIE	200 €
MINI CAMPS	3 681 €
MATERIEL COUTURE	100 €
MANIFESTATIONS	540 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	4 440 €
LOCATION DE MATERIEL	1 990 €
MINIBUS	200 €
ASSURANCES	1 300 €
ABONNEMENTS LOGICIELS	500 €
ADHESIONS	450 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 532 €
HONORAIRES SERVICE IMPACT CDOS	4 362 €
TRANSPORTS LIES AUX ACTIVITES	3 100 €
RECEPTIONS	150 €
FRAIS POSTAUX	50 €
TELECOMMUNICATION	600 €
FRAIS DE TENUE DE COMPTES BANCAIRES	100 €
FRAIS ANCV	50 €
PUBLICITE	120 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	364 765 €
CHARGES DE PERSONNEL	364 765 €
TOTAL CHARGES PÊLE-MÊLE SPORTS ET LOISIRS	423 932 €

RECETTES	
COMPTES - LIBELLES	PREVISIONNEL 2026
70 - PRODUITS DE SERVICES	290 048 €
ENCADREMENT SPORTIF	42 500 €
ECOLE MULTISPORTS	8 000 €
RECETTES SPORT-SANTE	10 800 €
RECETTES MINI CAMPS	5 552 €
RECETTES FAMILLES ALSH + CLUB ADOS	132 000 €
PS CAF	44 256 €
CAF CTG	33 947 €
PS CAF PLAN MERCREDIS	7 989 €
PS MSA	349 €
ATELIERS COUTURE	3 959 €
MANIFESTATIONS	696 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	125 342 €
<i>FRÉQUENTATION ALSH (Convention 11,54€/enf/jour)</i>	
AVAILLES SUR SEICHE	3 426 €
BAIS (ALSH)	42 042 €
DROUGES	0 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE (ALSH)	24 246 €
LA SELLE GUERCHaise	303 €
MOUSSE	2 308 €
MOUTIERS	9 216 €
RANNEE	4 077 €
VISSEICHE	1 140 €
BAIS (CLUB ADOS)	3 505 €
DEPARTEMENT 35	12 530 €
COMMISSION DES FINANCEURS	4 071 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE (SPORTS)	580 €
COMMUNAUTE AGGLOMERATION VITRE COMMUNAUTE	12 500 €
ETAT (AIDE A L'EMPLOI)	5 400 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 160 €
ADHESIONS INDIVIDUELLES	4 250 €
ADHESIONS ASSOCIATIONS	910 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	1 382 €
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	2 000 €
TOTAL RECETTES PÊLE-MÊLE SPORTS ET LOISIRS	423 932 €

IV. Perspectives

A. Vie associative

a) *L'équipe*

- Former les nouveaux animateurs non diplômés ;
- Continuer à accueillir des jeunes en stage BAFA ;
- Veiller au bon déroulement du BPJEPS de lan avec les Francas de Mayenne ;
- Envisager le renouvellement du Psc1 pour les animateurs qui en ont besoin ;
- Formation en nutrition à distance avec Thomas, pour compléter ses compétences en sport-santé.

b) *Communication*

- Alimenter nos différents supports de communication (Facebook, site, presse, affichages) ;
- S'ouvrir aux réseaux populaires comme instagram et y diffuser notre communication.

c) *Financements*

- Reconduction de la convention ALSH avec un coût de journée à 11,54€ ;
- Rester attentif aux charges de fonctionnement dans ce contexte inflationniste ;
- Relancer les demandes de financements auprès du Conseil départemental.

B. Activités sportives

- Maintiens et/ou développement
 - 5 créneaux multisports ;
 - Créneaux sport-santé ;
 - Séances EPS dans les écoles ;
 - Séances dans les associations sportives partenaires ;
 - Partenariats de projets sportifs avec les mairies.
- Développement de stage sportif sur les vacances scolaires pour les 7-10 ans ;
- Développement de séances multisports pour les adultes ;
- Maintiens et/ou développement des journées sportives auprès des ALSH du territoire ;
- Développement de projets et d'évènements sportifs sur le territoire de Vitré Communauté ;
- Développement du réseau Sport-Santé avec la Maison Sport-Santé de Vitré Communauté ;
- Développement de projets public senior en lien avec le CLIC et la Convention des Financeurs ;
- Labelisé Club Sportif Engagé, l'association s'inscrit dans le socio sport avec France-Travail ;
- Formation marche nordique ;
- Accueil d'un stagiaire BPJEPS APT.

C. Activités loisirs, enfance jeunesse

a) *Moutiers*

- Stabiliser et former les jeunes animateurs qui composent la nouvelle équipe de l'accueil de loisirs.
- Regrouper les + de 6 ans et – de 6 ans à La Guerche de Bretagne lorsque cela est possible, afin de réduire les charges de personnel et les dépenses de la commune.

b) *Bais*

- Maintenir les partenariats avec les associations et structures de l'enfance du territoire dans le cadre du plan mercredi.
- Continuer de développer le Club ado, ouvert depuis février 2024 (10-15ans)

c) *La Guerche de Bretagne*

- Initiation d'un projet street art à La Guerche de Bretagne en cours afin de redonner des couleurs à la cour de récréation qui fut divisée il y a quelques années, dans le cadre du BPJEPS de lan.

d) *Ateliers loisirs adultes*

- Maintien des créneaux de couture :
 - Continuer à communiquer autour de l'existence de cet atelier ;
 - Appliquer le principe « d'invite un.e ami.e » lors d'une à deux séances ;
 - Trouver des financements pour maintenir l'activité ;
 - Trouver un équilibre budgétaire ;
 - Créer un créneau de 3 heures le jeudi à la demande des inscrits ;
 - Ouvrir un second créneau à Bais sous condition d'un minimum de participants.